

# L'eau un atout touristique à protéger

par Jean-Pierre Vigier

Le département de la Haute-Loire a la chance d'être traversé par deux des plus grands cours d'eaux français : la Loire et l'Allier. C'est donc tout naturellement que le département a, depuis de nombreuses années, construit et appuyé son offre touristique sur l'eau et les rivières.

De nos jours une grande diversité d'activités de pleine nature liées à l'eau est proposée et attire aussi bien les fous de nature que les esprits plus aventureux : pêche, sports d'eaux vives, baignade, randonnées au bord de l'eau... La rivière Allier, qui reste l'une des premières rivières de France où la navigation est réglementée afin de concilier préservation de l'environnement et sports de pleine nature, est considérée comme le « spot auvergnat » en matière de sports d'eaux vives. Quasiment toutes les activités d'eaux vives y sont possibles et proposées : canoë, kayak, rafting, hydrospeed, stand up paddle... Il est donc pour nous vital de pouvoir s'appuyer sur une ressource en eau qui présente des critères qualitatifs de haut niveau.

Le conservatoire du Saumon est une des instances surveillant la qualité des eaux de l'Allier dans le cadre d'un programme visant à rétablir une population stable de cette espèce. Ses travaux montrent aujourd'hui qu'il est très difficile, voir impossible, d'avoir une population de saumons qui s'autorégule comme cela a été le cas par le passé. 80 % de la population qui fréquente cette rivière vient

de l'élevage. Et pourtant, nos critères de qualité de l'eau sont bons. La question à se poser est donc celle de la norme qui n'a cessé de changer au fil des ans. Certes nos eaux sont de bonne ou très bonne qualité mais le curseur est, petit à petit, descendu dans cette échelle de la qualité. Les politiques ces dernières années se sont essentiellement concentrées sur les problèmes de santé publique sans regarder de plus près la faune et la flore. Je pense donc qu'il faut réussir à remonter progressivement certains curseurs pour aller vers l'excellence... Le jour où la population de saumons s'autorégulera dans l'Allier, nous aurons gagné une grande bataille. Mais aux dires des spécialistes du sujet, il va falloir encore énormément de temps et atteindre déjà un taux de survie de 50 % sera difficile.

« Certes nos eaux sont de bonne ou très bonne qualité mais le curseur est, petit à petit, descendu dans cette échelle de la qualité. »

Il me semble aujourd'hui évident que nous devons également nous donner plus de moyens afin d'étudier les effets réels des rejets dans l'eau. Les chercheurs ne sont plus aujourd'hui étonnés de voir certains poissons mâles devenir femelles... Cela n'est pas acceptable et il faut vraiment que ces chercheurs



Jean-Pierre VIGIER

© Assemblée nationale

puissent analyser en profondeur et conseiller les administrations sur les mesures à prendre.

Le travail de sensibilisation autour de la qualité de l'eau passe également par un travail de terrain. En Haute-Loire, le Syndicat mixte d'aménagement du territoire du Haut Allier travaille aussi à la prise de conscience par les particuliers de cette richesse. Cela passe par des actions très simples comme cette journée d'enlèvement des déchets en début de saison, journée organisée avec les prestataires de sports d'eau vive. C'est aussi la sensibilisation autour des scolaires par des interventions autour de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Enfin, c'est un travail avec les collectivités pour analyser les résultats de qualité des eaux de baignade. Mais c'est aussi un engagement financier lourd pour les collectivités. Elles doivent réaliser d'importants travaux sur leurs réseaux d'assainissement afin que les rejets soient aux normes.

Beaucoup d'outils existent aujourd'hui pour tenter de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau dans nos rivières. Une prise de conscience collective de cette richesse et la révision de certains critères de qualité me semblent aujourd'hui indispensables si nous souhaitons pouvoir conserver ce patrimoine essentiel. ●

